

ASS. ARTY FARTY

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

6 quai Jules Courmont
69002 LYON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2015

SOMMAIRE

Pages

➤ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.....	3
➤ COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2015	6

* * *

ARTY FARTY
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
6 quai Jules Courmont
69002 LYON

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2015

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ARTY FARTY, tels qu'ils sont joints au présent rapport
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note des « *Faits caractéristiques* » de l'annexe relative :

- ⇒ à la comptabilisation des partenariats et Mécénats en nature sur l'exercice,
- ⇒ aux conditions de comptabilisation de la subvention d'exploitation attribuée par l'Agence Européenne concernant le pilotage de la coopération « We Are Europe ».

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les subventions à recevoir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Charbonnières, le 11 janvier 2016

Le commissaire aux comptes
In Extenso Rhône-Alpes


Laurent SIMO
Associé signataire

**COMPTES ANNUELS
AU 30 SEPTEMBRE 2015**

ARTY FARTY
69002 LYON

Page : 1

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2015 12			Exercice N-1 30/09/2014 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	13 857	10 933	2 924		2 924	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	64 192	62 617	1 576		1 576	
	Autres immobilisations corporelles	68 764	46 513	22 252	16 002	6 249	39.05
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	106 000		106 000	50 000	56 000	112.00
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	290		290	290		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	14 772		14 772	14 731	41	0.28
	TOTAL I	267 875	120 063	147 813	81 023	66 790	82.43
Comptes de liaison TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	223 670	56 143	167 527	503 156	335 629	66.70
	Autres créances	217 963		217 963	180 373	37 589	20.84
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Disponibilités	807 837		807 837	168 066	639 771	380.67
	Charges constatées d'avance (3)	56 194		56 194	31 538	24 656	78.18
	TOTAL III	1 305 664	56 143	1 249 521	883 134	366 387	41.49
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 573 539	176 205	1 397 334	964 157	433 177	44.93

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

64 016

En Euros.

ARTY FARTY
69002 LYON

Page : 2

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2015	Exercice N-1 30/09/2014	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	109 040	109 040		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	118 513	29 296	89 217	304.53
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	2 544	89 217	91 760	102.85
	Autres fonds associatifs				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecart de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 654	4 987	3 333	66.84
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	TOTAL I	226 663	232 540	5 877	2.53
	TOTAL II				
DETTES (1)	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
Comptes de Régularisation	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III				
	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	15 261	917	14 344	NS
Comptes de Régularisation	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	239 258	434 258	195 000	44.90
	Dettes fiscales et sociales	93 064	189 144	96 080	50.80
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	768 360	4 587	763 773	NS
	Instruments de trésorerie				
	TOTAL IV	1 170 671	731 617	439 054	60.01
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	54 727	102 711	47 984	46.72
	TOTAL V				
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 397 334	964 157	433 177	44.93

(1) Dont à plus d'un an 765 000
Dont à moins d'un an 405 670
(2) Dont concours bancaires courants et solides créditeurs de banques 15 261 917

En Euros.

ARTY FARTY
69002 LYON

Page : 3

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2015	Exercice N-1 30/09/2014	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	536 459	526 551	9 908	1.88
Production vendue de Biens et Services	1 458 524	1 523 503	64 979	4.27
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	570 991	661 798	90 807	13.72
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	51 769	30 917	20 853	67.45
Collectes				
Cotisations	507	504	3	0.60
Autres produits	773 702	1 045 730	272 028	26.01
TOTAL I	3 391 951	3 789 003	397 051	10.48
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises	168 858	161 630	7 228	4.47
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	2 254 921	2 677 313	422 392	15.78
Impôts, taxes et versements assimilés	35 249	27 472	7 776	28.31
Salaires et traitements	609 984	552 417	57 568	10.42
Charges sociales	245 130	227 811	17 319	7.60
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	16 305	9 755	6 550	67.15
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	16 400	859	15 541	NS
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	47 200	42 205	4 996	11.84
TOTAL II	3 394 048	3 699 462	305 414	8.26
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 097	89 541	91 637	102.34
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

En Euros.

ARTY FARTY
69002 LYON

Page : 4

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2015	12	30/09/2014	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		60		32	28	86.60
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change		50		2	48	NS
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				11	11	100.00
TOTAL V		110		45	65	143.11
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées				73	73	100.00
Différences négatives de change				274	274	100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI				347	347	100.00
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		110		301	412	136.54
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		1 986		89 239	91 226	102.23
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		221		10 418	10 197	97.88
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 333		3 333		
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII		3 554		13 751	10 197	74.15
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 111		2 725	1 386	50.85
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII		4 111		2 725	1 386	50.85
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		557		11 025	11 582	105.05
Impôts sur les bénéfices (IX)				11 048	11 048	100.00
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)		3 395 616		3 802 799	407 183	10.71
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)		3 398 159		3 713 582	315 423	8.49
SOLDE INTERMEDIAIRE		2 544		89 217	91 760	102.85
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		2 544		89 217	91 760	102.85

En Euros.

ARTY FARTY
69002 LYON

Page : 5

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2015 12	30/09/2014 12	Euros	%
PRODUITS				
Bénévolat				
Prestations en nature	76 880	76 240	640	0.84
Dons en nature				
TOTAL	76 880	76 240	640	0.84
CHARGES				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Personnel bénévole	76 880	76 240	640	0.84
Prestations				
TOTAL	76 880	76 240	640	0.84

En Euros.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 397 333.78 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 3 391 951.44 Euros et dégageant un déficit de 2 543.57- Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2014 au 30/09/2015 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les partenariats et mécénats en nature, dont le montant total représente cette année 5,3% du total des produits d'exploitation de l'association, sont constatés en charges et produits du compte de résultat.

Le 4 aout 2015, l'association a perçu 765 000 € au titre du premier acompte sur l'agrément n° 2015-1732 de l'Agence Européenne de l'Education, de l'Audiovisuel et de la Culture, concernant le pilotage de la coopération "We Are Europe" sur la période du 1er août 2015 au 23 décembre 2018.

La quote part de cette subvention revenant à l'association ARTY FARTY est inscrite au compte de résultat pour un montant s'élevant à 785,60 €, montant correspondant à 40 % des dépenses subventionnées constatées au 30 septembre 2015.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des comptes de charges sociales frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant constaté au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2015 de 34 554 €.

Le montant définitif du CICE au titre de l'année civile 2014 s'établi à 25 407 €, dont 21 888 € ont été constaté l'exercice précédent.

Pour l'année 2015, la provision sur l'exercice s'élève à 31 035 €, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2015.

L'association n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 027		4 830
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	62 423		1 769
Matériel de transport			10 740
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	69 916		9 714
TOTAL	132 339		22 224
Autres participations	50 000		56 000
Autres titres immobilisés	290		
Prêts, autres immobilisations financières	14 731		41
TOTAL	65 021		56 041
TOTAL GENERAL	206 387		83 095

En Euros.

ARTY FARTY
69002 LYON

Page : 8

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			13 857	13 857
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			64 192	64 192
Matériel de transport			10 740	10 740
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		21 606	58 024	58 024
TOTAL		21 606	132 956	132 956
Autres participations			106 000	106 000
Autres titres immobilisés			290	290
Prêts, autres immobilisations financières			14 772	14 772
TOTAL			121 062	121 062
TOTAL GENERAL		21 606	267 875	267 875

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	9 027	1 906		10 933
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	62 423	194		62 617
Matériel de transport		2 634		2 634
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	53 914	11 572	21 606	43 879
TOTAL	116 337	14 399	21 606	109 129
TOTAL GENERAL	125 364	16 305	21 606	120 063

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 906				
Instal.techniques matériel outillage indus.	194				
Matériel de transport	2 634				
Matériel de bureau informatique mobilier	11 572				
TOTAL	14 399				
TOTAL GENERAL	16 305				

En Euros.

ARTY FARTY
69002 LYON

Page : 9

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotations exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	109 040				109 040
Réserves :					
Report à nouveau	29 296		89 217	0	118 513
RESULTAT DE L'EXERCICE	89 217		2 543	89 217	2 544
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	4 987			3 333	1 654
Provisions réglementées					
TOTAL I	232 540		86 674	92 551	226 663

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	39 743	16 400			56 143
TOTAL	39 743	16 400			56 143
TOTAL GENERAL	39 743	16 400			56 143
Dont dotations et reprises d'exploitation		16 400			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	14 772	0	14 772
Clients douteux ou litigieux	64 016	0	64 016
Autres créances clients	159 654	159 654	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	566	566	
Impôts sur les bénéfices	69 290	38 255	31 035
Taxe sur la valeur ajoutée	77 276	77 276	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	135	135	
Divers état et autres collectivités publiques	55 886	55 886	
Débiteurs divers	14 810	14 810	
Charges constatées d'avance	56 194	56 194	
TOTAL	512 599	402 776	109 823

En Euros.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	15 261	15 261		
Fournisseurs et comptes rattachés	239 258	239 258		
Personnel et comptes rattachés	6 361	6 361		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 990	48 990		
Taxe sur la valeur ajoutée	35 379	35 379		
Autres impôts taxes et assimilés	2 334	2 334		
Autres dettes	768 360	3 360	765 000	
Produits constatés d'avance	54 727	54 727		
TOTAL	1 170 671	405 671	765 000	

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Licences progiciels	13 857	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes, en fonction de la durée d'utilisation prévue :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Linéaire - Dégressif	2-4 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau & informat.	Linéaire - Dégressif	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	20 394
Autres créances	62 771
Total	83 165

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 003
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 018
Dettes fiscales et sociales	11 202
Autres dettes	3 000
Total	98 222

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	56 194
Total	56 194
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	54 727
Total	54 727

Subventions d'équipement

Les subventions d'équipements concernant des biens d'équipements renouvelables sont inscrites en fonds associatifs sans droit de reprise, au passif du bilan.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes d'administration	7 821
Total	7 821

Le montant de la rémunération brute, pour l'exercice clos au 30 septembre 2015, des membres du Conseil d'Administration de l'association ARTY FARTY, est de 7 821 €.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	6	
Employés	7	4
Total	13	4

L'effectif moyen des salariés permanents est, au 30 septembre 2015, de 13 Equivalent Temps Plein.

L'effectif moyen des salariés temporaires est, au 30 septembre 2015, de 4 Equivalent Temps Plein.

L'effectif moyen annuel des salariés est, au 30 septembre 2015, de 17 Equivalent Temps Plein.

Valorisation des contributions volontaires

La valorisation des contributions volontaires en nature, au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2015 est la suivante :

Bénévolat logistique :

200 bénévoles sur 5 journées de 8 heures au SMIC horaire brut de 9,61 €/h,
soit 76 880 €.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Néant

Engagements recus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
Engagement total	Engagement total	26 024
Engagement total		26 024

Hypothèses de calculs retenues

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis, en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective, en fonction des hypothèses actuarielles suivantes :

- condition de départ : sur l'initiative du salarié,
- départ à la retraite à l'âge de 65 ans,
- indemnité exonérée de charges sociales,
- taux d'augmentation des salaires de 2 %,
- taux d'actualisation de 2,5 %

L'engagement de l'association ARTY FARTY, qui n'est pas comptabilisé au passif du bilan, s'élève à 26 024 € au 30 septembre 2015.

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 30/09/2015, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de :
1 083 heures.

En Euros.

ARTY FARTY
69002 LYON

Page : 14

Liste des filiales et participations

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et autres engagements par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - Participations détenues entre 10 et 50 % - SAS CULTURE NEXT - SAS A.K.A.	330 000		28.03	92 500	92 500			2 310 475	108 991	
	30 000		45.00	13 500	13 500					
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A										

En Euros.

ARTY FARTY
69002 LYON

Page : 15

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Chèques non débités	221	77180000
- QP Subventions virée au Compte Résultat	3 333	77700000
Total	3 554	
Charges exceptionnelles		
- Amendes et pénalités	550	67120000
- Charges d'exploitation NS 12	942	67180000
- CVAE 2014	2 619	67180000
Total	4 111	

En Euros.